



Déclaration de la CGT Éduc'action Nantes au CSA Académique du 8 novembre 2023

Mesdames, Messieurs les membres du CSA académique,

L'effroyable attaque meurtrière au lycée Gambetta d'Arras ce vendredi 13 octobre a plongé la communauté éducative dans l'effroi, la tristesse et l'émotion. La CGT Éduc'action adresse à nouveau toutes ses pensées aux familles de toutes les victimes et à leurs proches, mais également aux personnels et aux élèves de l'établissement. Trois ans après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et trois jours avant l'anniversaire de sa mort, la violence aveugle a encore frappé, faisant un mort et plusieurs blessés, plaçant ainsi toute la communauté éducative (et au-delà) dans un état de sidération. Notre collègue Dominique Bernard, a été assassiné sur son lieu de travail en exerçant son métier, tout simplement. Pour la CGT Éduc'action, l'École doit rester un lieu protégé de toute violence et de tout obscurantisme afin de garantir son rôle d'émancipation pour toutes et tous. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on puisse mourir du seul fait de faire son travail. La CGT Éduc'action rappelle qu'elle refuse que ce drame soit récupéré à des fins politiciennes et qu'il serve à la stigmatisation d'une partie de la population ou à imposer une politique réactionnaire, autoritaire et sécuritaire de l'Éducation.

Désormais « domaine réservé » du Président de la République, l'Éducation a occupé le terrain médiatique des dernières semaines. Président et ministre se sont lancés dans une vaste opération de communication pour vendre des annonces approximatives, tapageuses et parfois réactionnaires (interdiction de l'abaya, reprise des cours le 20 août pour les élèves les plus défavorisé·es...). Des effets de communication, il en faut pour faire oublier la triste réalité de l'Éducation nationale en cette rentrée : recrutements statutaires et attractivité en panne, manque de personnel et recours généralisé aux personnels contractuels, classes surchargées, dégradation des conditions de travail accentuée par le poids du dérèglement climatique et du manque de rénovation des bâtiments et enfin surtout des revalorisations salariales largement insuffisantes... Car dans notre secteur aussi, la baisse de pouvoir d'achat est bien réelle et concerne toutes les catégories de personnels. Le ministère n'a pas lésiné sur la communication de pseudo-augmentations. Pourtant, ces

augmentations restent très en-deçà de ce qui serait nécessaire pour résorber l'inflation et par ailleurs, reposent essentiellement sur de l'indemnitaire.

De plus, le ministre de l'Éducation choisit de faire porter la responsabilité des heures de cours non assurées aux enseignant-es, en remettant notamment en question la formation continue sur temps scolaire. En prévoyant de placer l'essentiel de la formation continue le soir voire pendant les vacances, c'est d'une part nier l'énorme charge de travail qui repose déjà sur les enseignants et enseignantes ; c'est d'autre part nier le fait que les heures de cours non assurées en raison d'absences de longues durées non remplacées sont le vrai problème de fond. Et prendre le risque de remettre ainsi au cause l'existence même de la formation continue prouve une fois de plus que la communication et les effets d'annonce comptent davantage qu'une réelle volonté de remettre l'éducation au cœur des priorités du gouvernement.

Sur la question salariale, les personnels enseignant-es, CPE, Psy-En, se voient proposer, pour la première fois depuis la création du statut de la Fonction publique, une revalorisation en échange d'un engagement de leur part, à travers le Pacte, d'effectuer des missions supplémentaires. Nul doute que le choc d'attractivité ne sera pas au rendez-vous alors que pour la 2ème année consécutive, un nombre important de postes reste, encore, non pourvu.

Cette rentrée scolaire est bien sûr marquée également par la mise en place de la réforme des lycées professionnels qui ne sera pas sans conséquences pour les élèves et les personnels. La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37% des élèves. Le LP concentre fortement des populations d'origine populaire, 57 % des élèves sont d'une « origine sociale défavorisée ». Les dernières annonces suite aux différentes bilatérales ministérielles ne rassurent en rien les personnels. La première proposition de mise en place de groupes de niveau en seconde et en première, sans que ce soit des dédoublements aura pour conséquences une perte d'heure en enseignement professionnel, ne compensera pas les heures disciplinaires perdues avec la TVP et consisterait en une atteinte à la liberté pédagogique. La deuxième annonce consiste en une désorganisation totale de l'année de terminale BAC Pro avec un calendrier démentiel : 22 semaines de cours + 6 semaines de PFMP + 2 semaines d'examens + 6 semaines de diversification. Cette mesure serait synonyme d'explosion du groupe classe en terminale, d'arrêt des cours en mars et aurait pour conséquence un risque d'annualisation du temps de travail des personnels. D'autre part, un calendrier identique pour tous les LP aboutirait à de graves difficultés pour trouver des lieux de PFMP. Enfin le retour des élèves souhaitant poursuivre leurs études en juin est plus qu'improbable à l'instar du calendrier du BAC général sur lequel d'ailleurs le ministère est revenu. Ce projet de réforme est une fois de plus totalement hors-sol ! Il ne tient pas compte du fonctionnement et de l'organisation de nos Lycées professionnels. Il ne tient pas compte de nos élèves et de leurs rythmes

d'apprentissage. Ce n'est pas de plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École. Avec les familles de métiers, le bac pro a été déspecialisé et réduit à deux ans et demi ; avec ce projet de réforme, force est de constater qu'il va passer à deux ans !

La réforme Macron c'est renforcer la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Cette réforme veut insérer à tout prix dans les métiers en tension et d'avenir pour répondre aux objectifs politiques du plein emploi en 2027 alors que jamais ne sont évoqués la nature des contrats de travail, la qualification, le salaire, les conditions de travail et de sécurité. Cette logique adéquationniste a pour objectif et aura pour conséquence de nier les aspirations des jeunes et de les assigner aux seuls emplois de leur territoire. Pour la CGT, la loi Plein Emploi, dont la réforme de l'enseignement professionnel est l'un des rouages, est de construire l'armée des travailleur·euses du capital.

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier. L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité. Du côté de la rémunération, le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière ». Les temps incomplets imposés et l'existence de contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté. Quant aux conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail, elles sont toujours autant catastrophiques. S'ajoute à cela depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé sont les oubliés de la rentrée. Les difficultés pour recruter des personnels administratifs, techniques de santé et sociaux sont passées sous silence chaque rentrée par le ministère. À l'instar des concours de professeur·es, les concours des personnels hors enseignement n'attirent plus. Le manque de candidat·es aux concours et d'agent·es contractuel·les résulte certes d'un problème de rémunération mais également des conditions de travail qui se dégradent et des déroulements de carrière bien en deçà des aspirations des personnels.

Aujourd'hui, le nombre de postes administratifs non pourvus ou non pourvus par un·e titulaire est alarmant. Ces personnels sont pourtant la cheville ouvrière de la rentrée en établissement comme dans les services académiques.

En somme, l'ensemble des catégories de personnels, dans les conditions qui sont les leurs depuis plusieurs années, ne peuvent plus exercer leurs missions correctement et cette situation a un impact fort sur le sens de leur métier.

La CGT Éduc'action Nantes porte aujourd'hui un autre projet d'École, nos revendications sont légitimes et indispensables, elles passent par des moyens humains et matériels supplémentaires, par du temps et par une autre organisation du système éducatif. Notre projet d'École s'oppose aux logiques actuelles, et doit permettre à chacun·e d'accéder à une culture la plus émancipatrice possible.